

GYPSOTECH® GypsoLIGNUM ZERO TYPE DEFH11

FICHE TECHNIQUE

Plaque de plâtre



Typologie

Plaque spéciale (Type DEFH11 selon EN 520) conçue pour combiner plusieurs caractéristiques : densité supérieure à 1.000 kg/m³, âme avec cohésion améliorée contre le feu, résistance aux chocs superficiels, capacité d'absorption de l'eau réduite, et résistance mécanique améliorée. Le carton utilisé à faible pouvoir calorifique permet d'obtenir l'Euroclasse A1 de réaction au feu, lorsque les prescriptions spécifiques de prévention des incendies exigent cette caractéristique.

Composition

Cœur en plâtre (sulfate de calcium CaSO₄·2H₂O) avec des additifs spéciaux dans l'âme, tels que fibre de verre, vermiculite, hydrofugeant et sciure de bois naturelle à granulométrie différenciée, incorporée entre deux feuilles de carton spécial à faible pouvoir calorifique.

Couleur du revêtement de la plaque

Lors de la mise en œuvre, la face destinée à être revêtue est de couleur ivoire claire.

Domaine d'utilisation

Réalisation de cloisons, contre-cloisons et plafonds.

Pour la mise en œuvre, merci de bien vouloir consulter le Manuel Technique.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

GypsoLIGNUM ZERO BA 13

Type	DEFH11
Épaisseur (mm)	12,5
Largeur (mm)	1.200
Longueur (mm)	2.000-2.500-3.000
Poids (kg/m ²)	12,6
Tolérance épaisseur (mm)	± 0,4
Tolérance largeur (mm)	0 / -4
Tolérance longueur (mm)	0 / -5
Tolérance poids %	± 2
Équerrage (mm/m)	≤ 2,5
Résistance à la rupture en flexion sens longitudinal EN 520 (N)	≥ 550
Résistance à la rupture en flexion sens longitudinal NF 081 (N)	≥ 600
Résistance à la rupture en flexion sens longitudinal Effectif* (N)	≥ 680
Résistance à la rupture en flexion sens transversal EN 520 (N)	≥ 210
Résistance à la rupture en flexion sens transversal NF 081 (N)	≥ 210
Résistance à la rupture en flexion sens transversal Effectif* (N)	≥ 420
Réaction au feu (EN 13501-1)	A1
Conductivité thermique λ (W/mK)	0,29
Absorption d'eau superficielle (g/m ²)	≤ 180
Absorption d'eau totale (%)	≤ 5
Facteur de résistance à la vapeur sèche/ humide (μ) EN ISO 10456	10 / 4
Dureté superficielle (diamètre de l'empreinte, mm)	≤ 15
Déformation sous charge SL (mm)	≤ 2,4
Déformation sous charge ST (mm)	≤ 1,2
Certification EPD ***	S-P-06432

(*) Valeur moyenne se référant aux données de fabrication

(***) Ce produit/service dispose d'une déclaration environnementale de produit (EPD) certifiée qui fournit des informations sur l'impact environnemental, le contenu et le recyclage, et qui a été contrôlée et vérifiée conformément aux exigences du système international EPD®. De plus amples informations sont disponibles sur www.environdec.com.

Norme de référence

EN 520

Bord de la plaque

BA = Bord Amincé

Les données indiquées se réfèrent aux essais et procédures prévues par la norme produit EN 520 et par le référentiel de la marque NF 081 Plaques de plâtre (si c' est prévu). L'utilisateur doit dans tous les cas vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des règles techniques en vigueur, en assumant toutes les responsabilités découlant de son utilisation. L'entreprise Fassa se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans aucun préavis. Lors du stockage, et de la mise en œuvre, avant d'appliquer la finition finale, toutes les précautions doivent être mises en place pour protéger les panneaux de l'humidité atmosphérique et de l'exposition aux rayons solaires qui pourraient provoquer des variations chromatiques. Les spécifications techniques concernant l'utilisation des produits Fassa Bortolo dans le domaine structurel ou de la lutte contre l'incendie n'ont un caractère officiel que si elles sont fournies par les services « Assistance technique » et « Recherche, Développement et Système Qualité » de Fassa Bortolo. En cas de besoin, veuillez contacter le service d'assistance technique de référence pour votre pays : (IT: area.tecnica@fassabortolo.com, ES: asistencia.tecnica@fassabortolo.com, PT: assistencia.tecnica@fassabortolo.com, FR: bureau.technique@fassabortolo.fr, UK: technical.assistance@fassabortolo.com). Il convient de rappeler que pour les produits susmentionnés, une évaluation par le professionnel en charge est nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.